

Guide du parent



TABLE DES MATIÈRES

Mot de bienvenue.....	3
Présentation de l'équipe d'animation.....	3
Informations générales.....	4
Journée type.....	4
Contrôle des arrivées.....	4
Les absences.....	6
Contrôle des départs.....	6
Hop Hop.....	7
Service de surveillance animée.....	9
Locaux en cas de pluie.....	9
Mesures sanitaires mises en place.....	10
Matériel nécessaire.....	11
L'heure du dîner.....	12
Médication	12
Identification des choses de vos enfants et objets perdus.....	13
Bricolage	13
Thématique	14
Journées spéciales.....	14
Les sorties.....	14
Chanson thème.....	15
Piscine	16
Code de vie au camp de jour	16
Politique de violence.....	18
Politique d'annulation ou de remboursement.....	20
Reçu d'impôt.....	20
Pour nous joindre.....	20



Mot de bienvenue

Bienvenue à tous au parc Bon-Pasteur ou au parc NDL. L'équipe d'animation est prête à accueillir votre enfant afin qu'il profite pleinement de l'été !

Ce document, de même que la réunion des parents, ont pour but de vous informer des activités et des règlements du camp. Nous vous demandons votre habituelle collaboration afin de nous aider à nous ajuster dans cette période particulière. Nous espérons sincèrement que votre enfant vivra un été haut en jeux, plaisir et aventures !

Présentation de l'équipe d'animation

Notre équipe d'animation est composée d'une coordonnatrice, d'une coordonnatrice adjointe et de cinq responsables de parc portant tous un chandail rouge.

Notre équipe compte également des moniteurs de groupe (chandail vert), des moniteurs à l'intégration (chandail orange) et des apprentis (chandail bleu). Chaque moniteur de groupe a reçu une formation en premiers soins ainsi que la formation DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) pour assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 12 ans. Les moniteurs à l'intégration suivent également la formation en premiers soins ainsi qu'une formation en accompagnement.

Pour toutes questions générales, vous pourrez vous référer en tout temps à un employé (moniteur ou responsable). Tous se feront un plaisir de répondre à vos interrogations ! Pour toutes questions spécifiques, nous vous invitons à discuter avec un responsable afin d'être certain que vous recevez les bonnes informations.

Grâce à la collaboration de la Caisse Desjardins de Charlesbourg, notre équipe d'animation recevra des chandails identifiés avec le logo des Loisirs NDL



Desjardins
Caisse de Charlesbourg

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette année, le camp de jour débutera le lundi 28 juin et se terminera le vendredi 13 août. L'horaire est de 8h à 17h du lundi au vendredi. Il est à noter que même si les heures des camps de la ville de Québec ont été prolongées, les activités régulières se dérouleront quand même de 9 h à 16 h tel qu'illustré dans l'horaire type.

JOURNÉE TYPE

8h00 à 9h15 :	Période d'accueil des enfants Petits jeux et prise des présences
9h15 à 9h30 :	Rassemblement
9h30 à 10h15 :	Période de jeux
10h15 à 10h45 :	Collation, crème solaire
10h45 à 11h45 :	Période de jeux
11h45 à 12h45 :	Dîner, crème solaire
12h45 à 15h00:	Période de jeux
15h00 à 15h30 :	Collation, crème solaire
15h30 à 15h45 :	Système de motivation
15h45 à 16h00 :	Rassemblement de fin de journée (aucun départ pendant cette période)
16h00 à 17h00 :	Période de départ à la maison, petits jeux.



*Il y a une période de jeux prévue pour se rafraîchir à chaque jour, que ce soit dans les jeux d'eau, des activités animées par le moniteur avec de l'eau ou encore à la période de piscine prévue à l'horaire.

CONTRÔLE DES ARRIVÉES

Parc Bon-Pasteur

Tout comme l'édition 2020, pour assurer la sécurité des employés et des enfants, vous ne serez pas autorisé à circuler sur le site du parc. Vous pourrez accompagner votre enfant à l'entrée du site ou du bâtiment attitré à son groupe en cas de pluie. Par beau temps, vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à l'entrée du terrain

de soccer situé à côté de la bibliothèque Bon-Pasteur au 425, rue du Bienheureux-Jean-XXIII. Votre enfant ira ensuite rejoindre son moniteur.

En cas de pluie, vous pouvez accompagner votre enfant jusqu'à l'entrée du bâtiment attribué à son groupe, mais vous ne serez pas autorisé à entrer à l'intérieur. Vous serez avisé à l'avance du bâtiment et du local du groupe de votre enfant.

Cette année, nous avons 4 bâtiments à notre disposition en cas de pluie et pour entreposer les effets personnels des participants :

- La corporation des Loisirs NDL (425, rue du Bienheureux-Jean-XXIII)
- Le chalet Bon-Pasteur situé entre le terrain de soccer et le terrain de baseball (395, rue du Bienheureux-Jean-XXIII)
- École de l'Escalade 1 (20, rue de l'Escalade)
- École de l'Escalade 2 (365, rue du Bienheureux-Jean-XXIII)

Parc NDL

Étant donné la grande superficie du parc et pour assurer la sécurité des enfants, vous êtes autorisés à accompagner votre enfant à l'entrée du bâtiment attribué de son groupe même lors des journées de beau temps. Vous n'êtes cependant pas autorisé à entrer. Les enfants vont porter leur sac et leur boîte à lunch dans leur local attribué. Ils sortent ensuite à l'extérieur rejoindre leur moniteur qui se trouvera à côté du bâtiment, sauf en cas de pluie où les enfants resteront à l'intérieur avec le groupe.

Les locaux

Chaque moniteur aura son propre local avec son groupe. Les objets personnels seront entreposés dans ce local et ce dernier sera désinfecté tous les jours. À son arrivée, votre enfant devra se désinfecter les mains. Les Loisirs NDL fourniront le savon désinfectant pour les mains.

Nous ferons tout notre possible pour que les groupes et locaux demeurent stables pour les 7 semaines de camp de jour. **Cependant, il pourrait arriver de manière exceptionnelle que votre enfant change de moniteur ou de local durant l'été** (ex. : vacances prévues d'un moniteur ou situation hors de notre contrôle).



LES absences

Veillez noter que les moniteurs prennent seulement en note les présences des enfants le matin et que nous n'assurons pas le suivi téléphonique en cas d'absence. En d'autres termes, nous ne vous téléphonerons pas si votre enfant n'est pas présent au camp de jour. Si vous désirez que nous vous contactions en cas d'absence non prévue de votre enfant (par exemple si celui-ci se déplace seul pour venir au camp à vélo ou à pied), veuillez nous aviser.



Sauf s'il s'agit d'une absence liée au Covid-19, vous n'avez pas besoin de motiver l'absence de votre enfant au camp de jour. **En cas de retard, vous devez vous présenter avec votre enfant au bureau du responsable (395, rue du Bienheureux-Jean-XXIII pour Bon-Pasteur et 55, rue Moïse-Verret pour NDL). N'oubliez pas votre couvre-visage !**

CONTRÔLE DES DÉPARTS

Nous vous rappelons que, comme chaque année, aucun départ ne sera autorisé pendant le rassemblement du soir, soit entre 15 h 45 et 16 h. Les moniteurs étant occupés à animer le rassemblement en question, il ne leur est pas possible d'assurer le départ sécuritaire des enfants. Nous vous demandons d'attendre la fin du rassemblement avant de quitter avec votre enfant.

Lorsque vous viendrez chercher votre enfant, si vous n'avez pas utilisé l'application Hop-Hop, vous devrez mentionner le mot de passe inscrit au dossier afin de pouvoir quitter avec votre enfant. Il est également de votre responsabilité de transmettre celui-ci à toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant au cours de l'été. Afin d'assurer la sécurité de tous, vous n'êtes pas autorisés à entrer sur le site des Loisirs NDL. Nous vous demandons votre collaboration afin de rester dans le stationnement. Pour Bon-Pasteur, vous devez vous présenter à la table des départs située à côté de la bibliothèque Bon-Pasteur. Pour NDL, celle-ci se trouvera près de l'entrée principale de l'école du Boisé 2. En cas de pluie, vous n'aurez qu'à vous rendre au même endroit où vous avez déposé votre enfant le matin. Un employé s'assurera que votre enfant vous rejoigne en toute sécurité.

SERVICE de brigadiers

Cet été, les brigadiers seront présents aux intersections suivantes entre 7h55 à 8h55 et de 16h00 à 16h30 pour toute la durée du camp de jour du lundi au vendredi :

- Boulevard Henri-Bourassa / rue George-Muir
- Rue George-Muir / rue Zoé-Blais
- Boulevard Henri-Bourassa / côte Bédard



Les Loisirs NDL vous proposent l'utilisation de l'application HopHop lorsque vous viendrez chercher vos enfants au camp de jour en fin de journée. Cette application a été conçue pour permettre de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée, permettant ainsi à votre enfant de terminer calmement ses activités avant de prendre ses effets personnels pour quitter. **Une notification vous est envoyée lorsque votre enfant est prêt à l'accueil du camp de jour**, permettant ainsi de minimiser votre temps d'attente et le temps d'exposition avec les autres parents. Vous pouvez indiquer une heure fixe d'arrivée ou utiliser le GPS de votre téléphone mobile pour une estimation précise de votre heure d'arrivée. De plus, l'utilisation de photos pour l'identification des parents simplifie le travail du service de garde lors du départ de l'enfant. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le site <http://www.hophop.ca>.

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant. Vous pouvez créer votre compte en accédant à la page web suivante : www.hophop.ca/inscription. Vous pouvez vous inscrire en tout temps.

Vous trouverez sur notre site web (www.hophop.ca) une vidéo qui présente l'application, ainsi que des vidéos de tutoriels pour vous guider à l'installation et l'inscription. Vous trouverez aussi des informations utiles dans le menu « Aide » de

l'application mobile. Lorsque vous ferez l'inscription de vos enfants, veuillez choisir le site correspondant à leur inscription :

- Loisirs NDL - Parc Bon-Pasteur
- Loisirs NDL - Parc NDL

(Note : Assurez-vous de choisir le centre « Loisirs NDL », car d'autres camps portent le nom « Bon-Pasteur »)

Si vous utilisez déjà l'application HopHop à l'école de vos enfants, il faut tout de même changer le centre associé à vos enfants. Pour ce faire, vous devez ouvrir le dossier de l'enfant, entrer votre mot de passe et sélectionner le centre relié au camp proposé plus haut. Appuyez ensuite sur « OK » pour accepter le changement et faire la demande d'acceptation au camp.

L'application vous permettra de faire des cueillettes planifiées de votre enfant selon trois modes :

1. **HopHop avec GPS** : Ce mode permet d'envoyer la demande de préparation de votre enfant automatiquement quand vous vous trouvez dans un rayon qui correspond au temps nécessaire pour le camp de jour (ex. : 5 minutes). L'utilisation de votre position GPS n'est pas pour indiquer votre positionnement au camp de jour, mais plutôt pour évaluer le temps avant votre arrivée et ainsi déclencher la requête au bon moment, même s'il y a eu des imprévus tout au long de votre trajet. Ce mode utilise vos données cellulaires en cours de déplacement pour communiquer avec le serveur et ajuster votre heure prévue d'arrivée.
2. **HopHop sans GPS** : Ce mode permet d'indiquer une heure estimée d'arrivée fixe. Ce mode est pratique si vous partez d'un endroit à l'intérieur du temps de préparation des enfants (ex. : plus proche que 5 minutes en voiture). L'heure d'arrivée ne sera pas ajustée par l'application s'il y a des imprévus lors de votre trajet. Vous devez avoir une connexion réseau au moment où vous faites la demande (WIFI ou données cellulaires). Une fois la demande effectuée, vous n'avez plus besoin de connexion réseau lors de votre déplacement.
3. **HopHop une fois au camp** : Un autre mode d'utilisation est de faire l'appel de vos enfants une fois rendus au camp de jour. Vous faites une demande HopHop sans GPS en sélectionnant l'heure la plus tôt possible dans l'application. L'appel de vos enfants se fera immédiatement et vous pourrez suivre l'évolution de sa préparation dans l'application. Vous devez cependant être connecté à un réseau (WIFI ou données cellulaires) pour faire cette demande.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps. Le service est offert gratuitement au camp de jour, aucun frais ne vous sera facturé pour l'utilisation de ce service. L'utilisation se fait sur une base volontaire et un système est mis en place pour les familles ne désirant pas utiliser HopHop.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe HopHop pour toutes questions ou pour avoir de l'aide lors de l'installation ou de l'utilisation. Les coordonnées pour les rejoindre sont :

- Courriel: support@hophop.ca
- Téléphone : 514-708-7174 ou 1-888-684-1192

IMPORTANT : Nous activons seulement l'application à partir de 15h45. Pour un départ plus tôt au courant de la journée, contactez-nous par téléphone ou présentez-vous au bureau du responsable.

SERVICE DE SURVEILLANCE ANIMÉE

Pour une 2^e année consécutive, il n'y aura pas de service de surveillance animée avant les heures du camp de jour. En d'autres termes, aucune surveillance n'est assurée avant 8h. En cas de retard en fin de journée, une pénalité de 5 \$ par tranche de 10 minutes de retard vous sera facturée. Vous devez payer en argent comptant le soir même ou le lendemain matin au plus tard.

LOCAUX EN CAS DE PLUIE

Pendant les journées de pluie, assurez-vous que votre enfant ait un imperméable ainsi que des vêtements et des souliers adaptés (les bottes de pluie sont idéales). En effet, s'il n'y a qu'une fine pluie à l'extérieur, prenez note qu'il se peut que les groupes aillent jouer dehors.



MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE

Les Loisirs NDL ont mis en place des mesures en accord avec les directives de la Santé publique du Québec, de la Ville de Québec, de la CNESST et de l'ACQ. Nous vous remercions de respecter la distanciation sociale et la signalisation mise en place. Des protocoles de désinfection ont aussi été instaurés afin de garantir la sécurité des employés et des participants. **Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension habituelle pour respecter ces mesures qui peuvent être changées tout au long de l'été selon les consignes reçues.** Dans un tel cas, vous serez averti des changements prévus.

Les quatre consignes principales sont :

1. Respect de la distanciation physique ;
2. Favoriser les activités extérieures ;
3. Limiter les contacts physiques ;
4. Appliquer les mesures d'hygiène.

En ce qui concerne la distanciation physique, les enfants d'un même groupe sont considérés comme une « bulle » et n'ont pas à respecter une distance de 1 mètre entre eux. Une distance de deux mètres devra néanmoins être respectée entre les jeunes de groupes-bulles différents ainsi qu'avec le personnel des camps, dont les moniteurs, y compris le moniteur du groupe.

Chaque moniteur aura à sa disposition du matériel attribué à son groupe (ex. : ballon, frisbee, jeu de cartes, etc.). Pour le matériel à partager (ex. : jeux de sable), celui-ci sera nettoyé et désinfecté après chaque utilisation pour limiter les risques de transmission de maladies ou de virus. Pour le matériel qui ne peut être nettoyé et désinfecté après chaque utilisation (ex. : parachute), celui-ci sera mis en quarantaine pour une durée de 24 heures.

Tous les enfants devront porter un masque de procédure ou un couvre-visage pour le transport en autobus pour se rendre à la piscine.



En zone jaune, les enfants âgés de 10 ans et plus devront porter un masque de procédure ou un couvre-visage lorsqu'ils sont à l'intérieur des bâtiments (ex. : pour les déplacements à l'intérieur lors des transitions, pour utiliser la salle de bain ou en cas de pluie).

En zone orange ou rouge, le masque de procédure ou couvre-visage est obligatoire pour tous les enfants de 7 ans et plus à l'intérieur des bâtiments.

Nous vous conseillons de laisser à la disposition de votre enfant quelques masques de surplus dans un sac fermé hermétiquement si le premier masque venait à être souillé.

N'hésitez pas à vous référer à notre *politique COVID-19* ou à nous contacter pour toute question !

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Votre enfant doit avoir en tout temps : un lunch froid, deux collations, deux gourdes d'eau, un chapeau ou une casquette, de la crème solaire, des espadrilles (ou sandales fermées à l'arrière), une serviette de plage, un costume de bain, un casque de bain (pour la piscine seulement), des souliers d'eau (veuillez noter que ceux-ci sont obligatoires dans les jeux d'eau, nous ne ferons pas d'exception. Les sandales de type « gougounes » sont acceptées) ainsi qu'environ 3 masques réutilisables. SVP, veuillez porter une attention particulière à la tenue vestimentaire de votre enfant lorsqu'il vient au parc. Les espadrilles, les shorts et les t-shirts sont les meilleurs choix.

Si vous le désirez, vous pouvez mettre une bouteille de désinfectant à mains dans le sac de votre enfant. Les Loisirs NDL fourniront toutefois du désinfectant. Ce n'est donc pas obligatoire.

Nous demandons votre collaboration afin de fournir un étui contenant une paire de ciseaux, un crayon de plomb, efface, un bâton de colle, un taille-crayon et des crayons de couleur en bois. Cet étui restera dans le local attribué de votre enfant jusqu'à sa dernière journée inscrite.



Nous vous demandons de faire une première application de la crème solaire le matin avant d'arriver au parc. Nous vous rappelons que nos moniteurs n'ont pas le droit d'appliquer de la crème solaire à vos enfants. Ils peuvent simplement superviser, c'est pourquoi vos enfants doivent savoir comment l'appliquer. Au cours de la journée, il y aura au moins trois périodes où les moniteurs demanderont aux enfants de se crémiser et ils s'assureront que cela soit bien fait.

Nous vous demandons également que chacun de vos enfants ait une bouteille de crème solaire, car il est interdit de partager.

L'heure du dîner

Tous les enfants doivent avoir un repas froid et vous devez vous assurer que le repas restera froid tout au long de la journée en utilisant un ice-pack. Nous vous rappelons que le partage de nourriture entre les enfants n'est pas permis. Il est ainsi de votre responsabilité de fournir un repas complet et des portions suffisantes pour combler l'appétit de votre enfant. Il est interdit d'amener des aliments contenant **des noix ou des arachides** et nous demandons votre collaboration afin d'éviter les contenants en verre.



Si votre enfant a une **allergie** quelconque et que vous ne l'avez pas mentionné sur la fiche santé, veuillez-nous en aviser le plus tôt possible.

Médication



Si votre enfant doit prendre une médication, vous devez remplir les documents nécessaires. **Le personnel du camp n'est pas autorisé à donner quelconque médication si nous n'avons pas le formulaire de prise de médicament prescrit dans le contenant reçu du pharmacien avec l'étiquette faisant preuve d'ordonnance.**

Identification des choses de vos enfants et objets perdus

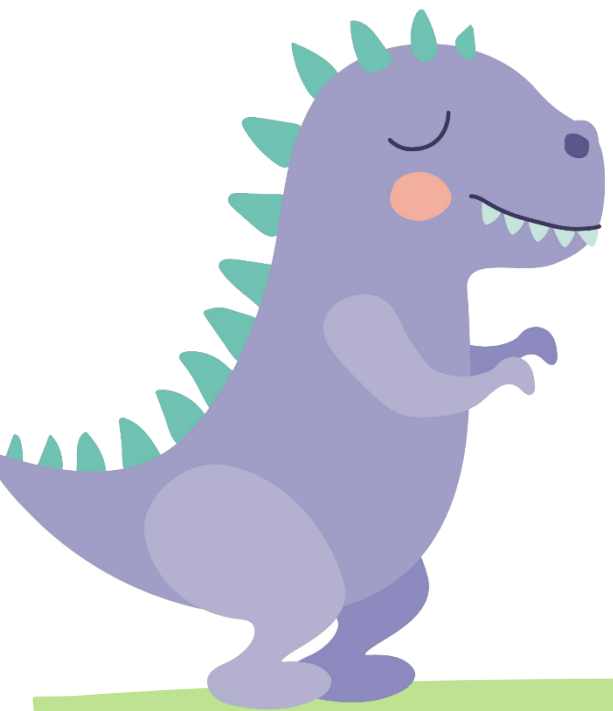
Nous vous recommandons fortement d'identifier les effets personnels de vos enfants pour éviter les objets perdus ou volés. Pour les objets perdus, votre enfant pourra demander à un responsable ou un moniteur de faire le tour de son local avec lui. Pour les objets perdus trouvés à l'extérieur, ceux-ci seront placés dans un bac situé à proximité de la table des départs et disponible à la fin de la journée. De plus, nous publierons occasionnellement des photos de ces items sur notre page Facebook des Loisirs NDL.

Prenez note que tout appareil électronique est non seulement déconseillé, mais sera également confisqué par l'équipe d'animation et conservé dans le bureau des responsables. Vous devrez venir les récupérer dans le bureau des responsables en personne. Par souci d'équité pour l'ensemble des jeunes, pour éviter les pertes ou les bris et pour nous éviter la gestion de ce matériel, nous vous demandons ainsi de bien vouloir les laisser à la maison. Il en est de même pour les cartes Pokémon ou tout autre objet que les enfants voudraient s'échanger. Un jeu calme est toutefois permis pour les débuts et les fins de journée (ex. : livre, cahier d'activités, jeu de *Uno*).

Les Loisirs NDL ne sont pas responsables des pertes, bris ou vols des objets personnels ! À la fin de l'été, les objets non réclamés seront donnés à un organisme de bienfaisance local.

BRICOLAGES

Si vous avez du matériel de bricolage à la maison (conserves, rouleaux de papier de toilette, papiers ou cartons colorés, etc.) dont vous n'avez plus besoin, il nous fera un grand plaisir de les récupérer.



Thématique

C'est en vivant un retour dans les temps préhistoriques que vos enfants seront amenés à redécouvrir le monde des dinosaures tout au cours de l'été. Des activités complètement revisitées et inspirées des quatre éléments, jumelés aux découvertes réalisées par les paléontologues, permettront aux jeunes de s'émerveiller dans ce vaste univers où plusieurs défis leur seront présentés. Sont-ils prêts pour débiter l'aventure ?

JOURNÉES SPÉCIALES

Les journées spéciales sont organisées par notre équipe d'animation et elles ont pour but d'amuser les enfants, de les motiver et de faire ressortir leur créativité. Ainsi, tout au long de l'été, plusieurs journées spéciales seront offertes à vos enfants. Ces journées seront adaptées aux conditions actuelles. Il se peut que vous receviez des messages concernant du matériel supplémentaire ou des déguisements à apporter lors de ces journées, donc nous vous demandons de bien lire ceux-ci.

LES SORTIES

Tout comme l'édition 2020, il n'y aura pas de sorties cette année. En contrepartie, nous avons de belles activités spéciales organisées tout au long de l'été (combat d'archers, spectacle, ateliers ludiques, activités sportives avec *Mes premiers jeux*, etc.). Toutefois, pour des raisons hors de notre contrôle, il se pourrait qu'une des activités soit annulée ou reportée. Des activités peuvent également être ajoutées au cours de l'été selon les propositions tardives reçues. Restez à l'affût des activités à venir sur nos infos-parents publiés sur notre page Facebook !

Chanson thème

Sur l'air de « Mood »

Dans le monde des dinosaures
L'aventure n'attend que nous
L'amitié, toujours au rendez-vous
On est trop cool
Les monits sont là pour nous
NDL pour un été de fou

Dans le monde des dinosaures
L'aventure n'attend que nous
L'amitié, toujours au rendez-vous
On est trop cool
Les monits sont là pour nous
NDL pour un été de fou

L'école vient de terminer
C'est maintenant le temps de s'amuser
Le soleil donne envie de danser
Oublie pas ta crème solaire, ton chapeau
ta bouteille d'eau
Parce que l'été il fait chaud
On vaaa retrouver les éléments
Y'a l'eau, le feu, la terre et le vent

On va faire des bricos amusants
Cet été on sort de notre divan

On joue tous les jours et on relève les défis
Parce qu'au camp de jour NDL
C'est la belle vie

Dans le monde des dinosaures
L'aventure n'attend que nous
L'amitié, toujours au rendez-vous
On est trop cool
Les monits sont là pour nous
NDL pour un été de fou

Dans le monde des dinosaures
L'aventure n'attend que nous
L'amitié, toujours au rendez-vous
On est trop cool
Les monits sont là pour nous
NDL pour un été de fou



Piscine

Les enfants pourront aller à la piscine du Bourg-Royal. Entre 9 et 10 baignades par groupe sont prévues tout au long de l'été, beau temps ou mauvais temps, puisqu'il s'agit d'une piscine intérieure.

Voici les consignes que les groupes devront respecter dans le transport :

- Tous les participants et les employés doivent porter le masque en tout temps à l'intérieur de l'autobus.
- Les participants et employés doivent être assis par groupes-bulles.
- Une distance de 2 mètres doit être respectée entre les groupes-bulles.
- Le respect de la distanciation physique entre les groupes doit être appliquée lors de l'entrée et de la sortie de l'autobus.

(Source : Association des camps du Québec)

Lors de chacune des périodes de baignade, afin de reconnaître rapidement les enfants qui doivent porter le VFI ou non, un bracelet rouge (VFI obligatoire) est remis aux enfants. **Si un enfant ne porte pas un bracelet rouge et qu'un membre du personnel aquatique considère qu'il y a un risque pour cet enfant, un bracelet rouge et une VFI lui seront remis, et ce, même s'il a 10 ans ou plus.**

Psiit : Le casque de bain est obligatoire pour la piscine !



LE CODE DE VIE AU CAMP DE JOUR

1. Je respecte les autres en gestes et en paroles.

Par exemple : Je suis poli et respectueux envers les autres.
J'utilise un langage adéquat (j'évite de dire des mots vulgaires et des insultes).
J'évite de frapper et bousculer les autres.
Etc.

2. Je respecte l'environnement, les locaux utilisés et le matériel mis à ma disposition.

Par exemple : J'évite de frapper dans les murs.
J'utilise le matériel de sport à l'extérieur seulement.
Je garde les lieux propres en jetant mes déchets dans la poubelle.
Etc.

3. Je suis sécuritaire dans mes choix et mes actions.

Par exemple : Je garde mes deux mains sur les modules et évite de mettre la tête en bas.
Je suis mon moniteur dans le stationnement et lorsque je traverse la rue.
Etc.

4. Je respecte les mesures sanitaires mises en place.

Par exemple : Je respecte les 2 mètres entre les adultes du PVE et moi.
Je respecte les 2 mètres entre les autres groupes et moi.
Je me lave les mains lorsque cela est demandé.
Etc.



POLITIQUE DE VIOLENCE

Afin d'assurer le bon déroulement du programme Vacances-Été, la sécurité des enfants et des moniteurs est primordiale. Ainsi, tous gestes de violence (frapper, donner des coups, mordre, lancer des objets, intimidation, sacres) ainsi que gestes ou actions ne respectant pas les mesures de sécurité mises en place, seront soumis à la politique de violence présentée ci-dessous.



1er avertissement :

1. L'enfant est immédiatement retiré du groupe et accompagné pour rencontrer la spécialiste à l'intégration ou un responsable ;
2. Des interventions éducatives sont réalisées : rappel des règles de vie, réflexion, geste réparateur, etc. ;
3. Un premier avertissement est rempli ;
4. Si l'enfant collabore bien, il peut rejoindre son groupe ;
5. Consigner l'événement et les interventions faites auprès de l'enfant et informer les parents. Demander aux parents de revoir les règles de vie avec l'enfant et insister sur l'importance de les respecter.

2e avertissement :

1. L'enfant est immédiatement retiré du groupe et accompagné pour rencontrer la spécialiste à l'intégration ou un responsable ;
2. Des interventions éducatives sont réalisées : rappel des règles de vie, réflexion, geste réparateur, etc. ;
3. Un deuxième avertissement est rempli et les parents sont informés de la situation ;
4. Consigner l'événement et les interventions faites auprès de l'enfant ;
5. L'enfant peut réintégrer le groupe s'il collabore bien. Dans le cas contraire, l'enfant est retiré du camp pour le reste de la journée.

3e avertissement :

1. L'enfant est immédiatement retiré du groupe et accompagné pour rencontrer la coordonnatrice ou la responsable de l'intégration ;

2. Un troisième avertissement est rempli et les parents sont informés de la situation ; une rencontre a lieu avec la coordonnatrice ou la spécialiste à l'intégration ;
3. **L'enfant est retiré du camp pour une suspension ferme de 2 jours ouvrables (selon la gravité du geste), excluant la journée de l'incident ;**
4. Consigner l'événement et les interventions faites auprès de l'enfant;
5. Au retour de la suspension, une rencontre avec la spécialiste à l'intégration est organisée afin de mettre en place des stratégies pour prévenir une récurrence.

4e avertissement :

1. L'enfant est immédiatement retiré du groupe et accompagné pour rencontrer la coordonnatrice du camp ;
2. Un quatrième avertissement est rempli ;
3. Un appel aux parents est fait et ils doivent venir chercher immédiatement l'enfant ; **une lettre indiquant que l'enfant est retiré du programme Vacances-Été pour le reste de l'été sera envoyée par la poste. Aucun remboursement n'est fait.**

Veillez prendre note que si le comportement de votre enfant est jugé inacceptable par l'équipe de gestion, il est possible qu'il soit également soumis à des conséquences. De plus, il est à noter que ces règles s'appliquent à l'ensemble des jeunes fréquentant le parc, y compris ceux au secteur de l'intégration. Un comportement jugé comme *terrible* peut mener à une expulsion immédiate du parc.

Sauf en cas de geste aggravant, soyez assuré que nous aurons fait plusieurs interventions avant d'en arriver à un avertissement écrit.

POLITIQUE d'annulation et de Remboursement

Tous les frais d'inscription doivent être acquittés en date du 24 mai. Si vous annulez l'inscription de votre enfant à moins de 7 jours avant la première journée de camp (21 juin) ou après le début du camp, le remboursement s'effectue avec des frais de 10 % du montant de l'inscription.



reçu d'impôt

Le relevé 24 est un reçu fiscal provincial à inclure dans vos déclarations de revenu de l'année en cours. Pour vous permettre de réclamer ce crédit d'impôt, nous déposerons votre relevé dans la section « **Documents** » dans votre Amilia la dernière semaine du mois de février 2022.

Il est de votre responsabilité de vérifier l'exactitude des informations déjà fournies ou d'ajouter les informations suivantes à votre dossier sur Amilia :

- Déterminer à quel(s) nom(s) sera sur le relevé
- Numéro d'assurance sociale (N.A.S.) du ou des parent(s) payeur(s)
- Adresse courriel

Dans le cas où nous n'aurions pas ces informations, lors de l'émission du prochain relevé 24, nous serons dans l'impossibilité de le transmettre.

POUR NOUS JOINDRE

Parc Bon-Pasteur

Chalet Bon-Pasteur : 418-849-3263

Parc NDL

Chalet NDL : 418-849-3274

Vous pouvez rejoindre les responsables de parc aux numéros identifiés ci-haut du 28 juin au 13 août inclusivement. Vous pouvez laisser un message en tout temps et il nous fera plaisir de vous retourner votre appel le plus rapidement possible.

Si vous désirez communiquer avec la coordonnatrice des camps des Loisirs NDL, Myriam Leblanc, il vous est possible de le faire par téléphone au 418-849-3396 ou par courriel : Loisirs.ndl2@ccapcable.com.

Un info-parent sera affiché sur la page Facebook des Loisirs NDL (nous vous invitons donc, par le fait même, à aimer la page des Loisirs), et ce, à chaque semaine afin de vous tenir informés des activités à venir sur le parc. Nous vous demandons de bien lire celui-ci, car il pourrait répondre à plusieurs questions. Nous y partagerons également des photos de vos enfants aussi régulièrement que possible.

N'hésitez surtout pas à venir nous contacter et prendre rendez-vous avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions tout au long de l'été! 😊

Coordonnatrice du PVE : Myriam Leblanc
Coordonnatrice adjointe du PVE : Yanka Ménard

Responsable du parc Bon-Pasteur : Tiffany Latulippe
Responsable adjointe du parc Bon-Pasteur : Laurence Chabot

Responsable du parc NDL : Gabrielle Roberge
Responsable adjointe du parc NDL : Gabrielle Gros-Louis

Responsable adjoint volant au PVE : Francis Mathieu

Ainsi que toute l'équipe d'animation du parc !

